



Communiqué de Presse

Paris, le 13 mars 2018

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, nomme Hervé Le Marec conseiller spécial

Docteur en Médecine et en Sciences de la Vie, Hervé Le Marec est professeur des universités-praticien hospitalier de cardiologie au CHU et à l'université de Nantes. Il a dirigé de 2006 à 2015 l'Institut du Thorax, et de 2012 à 2016 le laboratoire mixte Inserm/CNRS/Université de Nantes, qu'il a co-fondé. Auparavant, il a été président de la Commission Médicale d'Établissement du CHU de Nantes de 2003 à 2009, et chef de service de la Clinique Cardiologique et des Maladies Vasculaires de 2004 à 2009. Il a également été responsable du centre de référence national maladies rares « troubles du rythme héréditaire », labellisé par le ministère de la Santé en 2004.

Coordinateur de la Délégation Interrégionale de la Recherche Clinique (DIRC) de l'inter-région Grand Ouest de 2006 à 2010, M. Le Marec a été vice-président du Comité National de coordination de la recherche clinique de 2007 à 2008.

Il reçoit en 2008 le Prix Paul Binet de la Fondation de la Recherche Médicale pour son travail sur la génétique des arythmies, et en 2011, le Prix Daniel Herman de l'Institut de France pour son travail sur les maladies valvulaires.

Il succède à Lionel Collet, qui reprend ses fonctions au Conseil d'Etat.

Contact presse :

Lise Arduin, Ministère des Solidarités et de la Santé
01 40 56 78 82 – lise.arduin@sg.social.gouv.fr